

**Lettre de mission à Monsieur Nicolas Navarro**  
**Vice-président délégué à la culture**

Monsieur le Vice-président, cher collègue,

En tant que Vice-président délégué à la culture, vos missions consisteront, en lien étroit avec la Vice-présidente Sciences et société, à mettre en œuvre une politique permettant la valorisation de l'Université comme lieu de culture et à son inscription au sein du territoire métropolitain.

Dans cette perspective, vos missions seront les suivantes :

- 1) En ce qui concerne les orientations politiques de l'établissement en matière de culture, vous contribuerez à leur définition, leur promotion et leur suivi. Pour ce faire :
  - a. Vous établirez une stratégie culturelle concertée avec l'ensemble des instances de l'établissement et coordonnerez la création d'une commission culture que vous animerez.
  - b. Vous définirez la politique culturelle du MuMo, en lien avec ses responsables et sa commission scientifique.
  - c. Vous animerez la réflexion et ferez des propositions sur les activités culturelles inscrites dans les projets de La Ruche et de la Maison de la création ainsi que sur la valorisation des patrimoines de l'Université.
  - d. Vous travaillerez en collaboration avec les autres Vice-président.es notamment en charge de la Recherche, de la Formation et de la Vie étudiante pour définir l'articulation de cette politique culturelle avec les objectifs de formation et de recherche de l'établissement.
- 2) En vous appuyant sur les directions de la formation et de la recherche, vous animerez le développement et la valorisation des projets culturels en lien avec les composantes et les unités de recherche.
  - a. En collaboration avec les responsables de formation, vous contribuerez à la valorisation des projets culturels développés dans le cadre des formations de notre établissement et à leur diffusion au plus grand nombre.
  - b. Dans une optique de transversalité portée par les pôles de spécialité, vous irez à la rencontre des porteur/euses de projets de recherche et contribuerez à promouvoir leur action ; vous sensibiliserez les porteur/euses de projets potentiel.les.
  - c. Vous contribuerez à la mise en œuvre d'outils de soutien à la professionnalisation des étudiant.es et des personnels dans les différents champs associés au secteur culturel.
- 3) En lien direct avec le Vice-président et la direction de la vie étudiante, vous impulserez la politique culturelle des campus en fixant les orientations d'une programmation d'animation culturelle pour et en partenariat avec les usagers et usagères de l'université.
  - a. Vous porterez une attention particulière à l'accessibilité de cette politique à l'ensemble des acteur/trices de l'université (étudiant.es et personnels).
  - b. Vous encouragerez le lien continu entre les services de l'université et les associations et organisations étudiantes dans le champ de la culture.
- 4) Avec l'appui des services administratifs de l'établissements et de la Vice-présidente Sciences et société, vous contribuerez au rayonnement de l'université et au développement des relations entretenues avec nos partenaires afin de préciser l'inscription de l'établissement dans le territoire de la métropole lyonnaise :
  - a. Vous accompagnerez les réflexions sur le mode de gestion des équipements culturels de l'établissement et les modalités d'accès des partenaires à ces équipements (moyens techniques et humains, conventionnement et mise à disposition des espaces, etc.).

- b. Vous contribuerez au soutien des partenariats existants et à l'ouverture de nouvelles collaborations avec des collectivités locales, des associations et des établissements culturels.
- 5) En lien avec la Vice-présidente Sciences et société, vous serez un interlocuteur privilégié pour vos homologues dans les autres établissements d'enseignement supérieur, les établissements délivrant des diplômes dans les domaines des arts et de la culture et les partenaires de l'université. Vous représentez la Présidente au sein des instances internes et externes concernées par la thématique de la Culture.

Pour effectuer l'ensemble de ces missions, vous bénéficierez d'une décharge d'enseignement de 64h par an.

Je vous remercie, Monsieur le Vice-président, cher collègue, de votre implication dans la réalisation de nos objectifs en faveur d'une université démocratique, ouverte et solidaire.

Lyon, le 19 septembre 2021

Nathalie Dompnier

Présidente de l'Université Lumière Lyon 2

